

Avenir des architectes - architectes de l'avenir

Autor(en): **Rédaction**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **103 (1977)**

Heft 12: **Pro Aqua - Pro Vita, 14-18 juin 1977, Bâle**

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-73242>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Avenir des architectes — architectes de l'avenir

Au moment où va s'ouvrir le 15 juin à Berne une exposition consacrée entre autres à l'« Architecture 1977 », cette profession s'interroge, souvent avec angoisse, sur ce que sera son avenir dans notre pays. Pour éclairer un des aspects de cette situation, difficile certes mais non désespérée, nous suivons aujourd'hui une suggestion du Groupe des architectes de la SVIA en confiant la plume et le crayon aux architectes de demain.

On trouvera dans les pages qui suivent quelques-uns des travaux de diplôme de la volée d'étudiants qui viennent de terminer leurs études à l'Ecole d'architecture de l'EPFL. Ce sont les auteurs des projets qui ont rédigé eux-mêmes les textes de présentation de cette publication, de sorte que nos lecteurs pourront ressentir directement les préoccupations des architectes de demain.

Les travaux présentés ici ne manquent pas d'inspirer nombre de réflexions aussi bien sur le côté pratique de l'avenir de la profession que sur l'esprit dans lequel elle pourra s'exercer.

La première constatation est extrêmement positive : les sujets proposés correspondent tous, même si cela est dans une mesure diverse, à des nécessités bien concrètes, faisant référence à des problèmes encore non résolus. On voit donc que l'architecte a certainement nombre de tâches à remplir dans notre société actuelle, même touchée par la récession.

Le centre de gravité des activités architecturales s'est déplacé vers des objets relevant pour une plus grande part de la communauté : l'intégration d'une nouvelle gare dans son contexte urbain, la création d'habitations communautaires mieux adaptées à leur vocation ou l'implantation dans une ville d'un foyer de marginaux relèvent évidemment dans une mesure très faible de l'initiative privée.

Le lecteur non familiarisé avec l'architecture et son langage ne manquera pas d'être surpris du style, quelque peu étrange pour le profane, qu'emploient parfois ces jeunes gens. En fait, on peut y voir une certaine tradition, qui a malheureusement contribué à la méfiance dont sont victimes les architectes dans de larges couches du public. On souhaiterait que les professionnels concernés par les aspirations ou les préoccupations des destinataires de l'architecture et de l'urbanisme sachent s'adresser à ces derniers dans le langage de tous les jours.

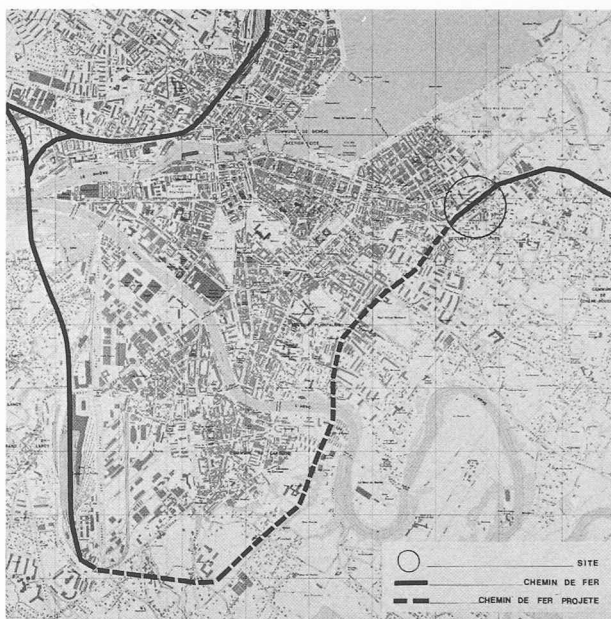
On pouvait évidemment attendre les références à la sociologie, tout en craignant l'ampleur qu'elles allaient prendre : pour l'architecte, cette science ne saurait que fournir des éléments de la création, mais non constituer une fin. Un des travaux présentés illustre bien les dangers que présente un recours à des données sociologiques mal assurées : l'auteur du projet estime que la marginalité (par rapport à la société) détient le monopole de la créativité. Tant qu'il s'agit de son opinion personnelle, personne ne peut rien trouver à y redire, même si elle est facile à réfuter. Dès lors qu'elle est érigée en axiome, sur lequel s'édifie la création de l'architecte, elle contribue à l'isoler, donc à menacer son apport à la société, qui constitue nolens volens le destinataire de ses œuvres.

En conclusion, on peut penser que le lecteur sera rassuré ou inquiet de l'avenir des architectes, selon qu'il estime une rupture avec la tradition dommageable ou fructueuse pour la profession ; il constatera en tout cas que cette dernière n'est pas en train de vivre son agonie. Rédaction.

Nous remercions M. Manuel Lozano, architecte, qui a permis cette publication en recueillant les documents et en suscitant les textes qui les accompagnent.

Genève — Interface aux Eaux-Vives

par Michel A. Ducret et Randi Vogt-Nilsen



Situation de l'objet du travail.

Objectif : Tentative de contrôle du développement urbain, par induction, au moyen d'éléments architecturaux significatifs, structurant l'espace, et communication de ceux-ci appliqués à la gare des Eaux-Vives.

Hypothèse : L'échangeur est un modèle architectural de l'urbain et en tant que tel, sa structure s'apparente à celle de la ville.

Définition : L'interface est défini comme tout point de changement de mode de déplacement, de vitesse de celui-ci, par conséquent de perception des distances, de l'espace. Il devient échangeur lorsque, de par son importance, il nécessite une structure particulière à sa destination.

Données : L'article d'Albert Schmid, paru dans cette même revue le 6 novembre 1975 (BTSR n° 23/1975), situe la gare des Eaux-Vives et l'importance qui peut lui être attribuée, en raison d'options nouvelles en matière de trafic. Celles-ci veulent notamment que la station de la future liaison ferroviaire Chêne-Cornavin soit enterrée à plusieurs mètres au-dessous du niveau de la gare actuelle. Si cette liaison peut être remise en question au vu du développement actuel de la région genevoise, il n'en reste pas moins vrai que le site de la gare des Eaux-Vives, limitant depuis 1888 le sud du secteur Eaux-Vives/Frontenex, sera appelé un jour ou l'autre à une restructuration dont l'importance de seuil urbain est favorisée par son emplacement.

Analyse : Une telle réalisation aura des conséquences non seulement sur l'aménagement du site mais aussi, par induction, sur son environnement.

Contrôler cette interaction suppose donc une analyse du bâti existant et des activités qui lui sont liées. Ainsi se dégage une échelle de perméabilité à des modifications de structure ou de contenu (capacité d'accueil) selon les différentes zones du quartier. Ces modifications induites par l'interface s'exercent en premier lieu sur les zones à forte capacité d'accueil, déterminant ainsi l'importance relative